



La présidente de la Région des Pays de la Loire doit cesser d'entraver le travail des journalistes

C'est une constante depuis sa réélection en 2021 : Christelle Morançais, la présidente de la Région des Pays de la Loire ne communique quasiment plus avec la presse. Plus de point presse en amont des sessions régionales. Les documents sur l'ordre du jour du Conseil régional sont parfois transmis aux journalistes mais ils doivent insister pour les avoir ou se débrouiller pour les obtenir via les élus d'opposition.

La présidente de la Région des Pays de la Loire, qui, dans son propre magazine du Conseil régional financé par les contribuables, se met en scène comme intervieweuse complaisante, n'organise presque plus de conférences de presse. Tout juste accepte-t-elle parfois de répondre aux questions des médias lors de déplacements.

Plutôt qu'un communiqué de presse, c'est sur le réseau social X que Christelle Morançais choisit de publier ses annonces importantes, telles que la suppression de 100 postes à l'Hôtel de région, soit 10% des effectifs.

Parmi les journalistes, ceux de Mediacités reçoivent un traitement particulièrement radical, puisque le service communication, le cabinet de Christelle Morançais, ou bien la présidente elle-même ne répondent plus à leurs questions, depuis plus de quatre ans.

Une stratégie du silence et de censure qui s'est étendue à l'ensemble de la presse depuis l'automne : après l'annonce des 100 millions d'euros de subventions en moins, la présidente de Région a refusé de répondre aux sollicitations des journalistes qui lui demandaient des explications et des précisions sur ces coupes budgétaires.

Dans le même temps, sur X et dans un communiqué, Christelle Morançais dénonçait les « fake news » tandis que son vice-président évoquait une « déferlante de fausses nouvelles ou d'infos tronquées non vérifiées ».

Dans un autre tweet, la présidente de Région a menacé le quotidien *Ouest France* : « Ces informations sont fausses et présentent clairement un parti pris hostile. Qu'un grand média puisse les propager me consterne et m'inquiète profondément... Je me réserve le droit d'engager des poursuites ».

Alors que notre pays traverse une crise institutionnelle majeure, nos organisations syndicales de journalistes et le Club de la Presse Nantes Atlantique tiennent à rappeler le rôle essentiel des médias dans la vie démocratique. Alors que les réseaux sociaux tendent à dévaluer l'information, en favorisant la propagation de fausses nouvelles, les accusations répétées de la présidence de Région sont particulièrement graves et irresponsables.

Elles ne peuvent qu'alimenter un climat de défiance nuisible à la sécurité des journalistes et à la crédibilité de leur travail d'utilité publique.

Les menaces et les intimidations envers les journalistes ne sont pas acceptables, de même que le fait de refuser de répondre aux médias, ou le refus de leur communiquer des informations essentielles à leur travail telles que l'ordre du jour des sessions du conseil régional. Les élus de la République ne doivent pas non plus choisir les médias auxquels ils répondent, en excluant certains journalistes ou certaines publications.

Ils ne doivent pas non plus tenter de faire pression sur les rédactions, comme ce fut le cas récemment, lorsque le cabinet de Christelle Morançais a appelé le président du directoire d'*Ouest France*.

Il s'agit là de principes qui fondent à la fois l'accès à l'information, mais également notre vie démocratique.

Comme l'écrivait Hannah Arendt, « La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie. »

Nos syndicats, le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT, et nos organisations demandent à la présidence de Région de respecter la liberté de la presse et le travail des journalistes.

Nantes, le 5 décembre 2024.